

PROVINCE DE QUÉBEC
RÉGIE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE MANICOUAGAN

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PUBLIQUE ORDINAIRE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
tenue le mardi 28 février 2023, à 11 h, à la salle du conseil de l'édifice situé au 800, avenue
Léonard-E.-Schlemm, Baie-Comeau

Sont présents :

M^{MES}	Carole Deschênes Isabelle Giasson Julie Guay	représentante suppléante de Baie-Comeau directrice générale et greffière-trésorière représentante suppléante de Chute-aux-Outardes
------------------------	--	--

ET

MM.	Étienne Baillargeon Jacques Ferland Steeve Grenier Raymond Lavoie Julien Normand	représentant de Baie-Trinité représentant suppléant de Pointe-Label représentant de Franquelin représentant de Ragueneau président et représentant de Pointe-aux-Outardes
------------	--	---

Sont absents :

Jean-Yves Bouffard Michel Desbiens Michelle Martin	représentant de Godbout représentant de Baie-Comeau représentante de Pointe-Label
--	---

ORDRE DU JOUR

1.0 Préliminaires

- 1.1 Ouverture de la séance
- 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 1.3 Adoption du procès-verbal de la séance publique ordinaire du 24 janvier 2023

2.0 Décisions

Administration

- 2.1 Adoption de la liste de comptes à payer n° 2023-01 de la Régie ainsi que n° 2023-01 du magasin de réemploi Phase 2
- 2.2 Adoption du compte à payer de la carte Mastercard de la Régie de janvier 2023
- 2.3 État des revenus et des dépenses au 31 janvier 2023
- 2.4 Protocole d'entente – Point de service de matériaux secs – Transformation des métaux du Nord Inc.

LET

- 2.5 Avis de motion et dépôt du projet de Règlement d'emprunt 23-01 – Recouvrement final et temporaire de la cellule d'enfouissement n° 3 (sous-cellules 3B et 3C) et travaux connexes au lieu d'enfouissement technique de Ragueneau
- 2.6 Autorisation appel d'offres public n° 2023-02 – Recouvrement final et temporaire de la cellule d'enfouissement n° 3 (sous-cellules 3B et 3C) et travaux connexes au lieu d'enfouissement technique de Ragueneau

3.0 Informations

- 3.1 Semaine de la famille - Activités
- 3.2 Environnement Côte-Nord, campagne *Bonne nouvelle climatique*

4.0 Correspondance

4.1 Modification de la méthode de gestion des boues non déshydratées - MELCCFP

5.0 Affaires nouvelles

5.1 Prochaine rencontre de travail – le mardi 28 mars 2023

5.2 Prochaine séance ordinaire publique – le mardi 28 mars 2023

6.0 Période de questions

7.0 Fermeture de l'assemblée

PROCÈS-VERBAL

1.0 PRÉLIMINAIRES

1.1 Ouverture de la séance

Le président et représentant de la Municipalité de Pointe-aux-Outardes, Julien Normand, souhaite la bienvenue aux membres et constate le quorum. Il est 11 h 01.

Approuvé séance tenante.

Rés. 2023-08

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Sur la motion du représentant de la Municipalité de Ragueneau, Raymond Lavoie, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour modifié.

Approuvé séance tenante.

Rés. 2023-09

1.3 Adoption du procès-verbal de la séance publique ordinaire du 24 janvier 2023

Attendu que les membres du conseil d'administration ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance publique ordinaire du 24 janvier 2023;

Attendu que les membres du conseil d'administration renoncent à la lecture du procès-verbal.

Sur la motion du représentant de la Municipalité de Franquelin, Steeve Grenier, il est unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance publique ordinaire du 24 janvier 2023, tel que rédigé et que le président et la directrice générale et greffière-trésorière soient, par la présente résolution, autorisés à le signer.

Approuvé séance tenante.

2.0 DÉCISIONS

ADMINISTRATION

Rés. 2023-10

2.1 Adoption de la liste de comptes à payer n° 2023-01 de la Régie ainsi que n° 2023-01 du magasin de réemploi Phase 2

Sur la motion de la représentante suppléante de la Municipalité de Chute-aux-Outardes, Julie Guay, il est unanimement résolu d'adopter la liste de comptes à payer n° 2023-01 de la Régie d'une somme de 499 788,43 \$ ainsi que n° 2023-01 du magasin de réemploi Phase 2 d'une somme de 2 853,29 \$ pour un total de 502 641,72 \$ conformément à l'article 5.1 du Règlement 09-31 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire ainsi que de délégation de dépenses.

Approuvé séance tenante.

Rés. 2023-11

2.2 Adoption du compte à payer de la carte Mastercard de la Régie de janvier 2023

Sur la motion du représentant de la Municipalité de Franquelin, Steeve Grenier, il est unanimement résolu d'adopter le compte à payer de la carte Mastercard d'une somme totale de 5 184,82 \$ pour janvier 2023, conformément à l'article 5.1 du Règlement 09-31 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire ainsi que de délégation de dépenses.

Approuvé séance tenante.

Rés. 2023-12

2.3 État des revenus et des dépenses au 31 janvier 2023

Sur la motion du représentant suppléant de la Municipalité de Pointe-Label, Jacques Ferland, il est unanimement résolu d'adopter l'état des revenus et des dépenses au 31 janvier 2023 tel que présenté par la directrice générale et greffière-trésorière, Isabelle Giasson.
Approuvé séance tenante.

Rés. 2023-13

2.4 Protocole d'entente – Point de service de matériaux secs – Transformation des métaux du Nord Inc.

Considérant que Transformation des métaux du Nord Inc. est une entreprise de récupération de matières résiduelles, principalement des matériaux secs;

Considérant que, par la nature de ses activités et son emplacement géographique, Transformation des métaux du Nord Inc. permet d'élargir le service d'écocentre offert par la Régie aux citoyens de la Manicouagan;

Considérant que les parties ont un intérêt commun par rapport à la valorisation des résidus de construction, rénovation et démolition;

Considérant que la gestion responsable des matières résiduelles par l'application et la sensibilisation au principe des « 3RV-E » (Réduction à la source, Réemploi, Récupération et Valorisation de manière à réduire l'Élimination) fait partie de la mission de la Régie;

Considérant que la présente entente est valide à compter de l'année 2023 et se renouvelle automatiquement le 1^{er} janvier des années subséquentes si aucun changement ne nécessite une approbation du conseil.

Sur la motion de la représentante suppléante de la Municipalité de Chute-aux-Outardes, Julie Guay, il est unanimement résolu d'autoriser la directrice générale et greffière-trésorière, Isabelle Giasson, à conclure et à signer ladite entente avec Transformation des métaux du Nord Inc., valide à compter de l'année 2023 et qui se renouvelle automatiquement le 1^{er} janvier des années subséquentes si aucun changement ne nécessite une approbation du conseil.

Approuvé séance tenante.

LET

Rés. 2023-14

2.5 Avis de motion et dépôt du projet de Règlement d'emprunt 23-01 – Recouvrement final et temporaire de la cellule d'enfouissement n° 3 (sous-cellules 3B et 3C) et travaux connexes au lieu d'enfouissement technique de Ragueneau

Il est, par la présente, donné avis de motion par la représentante suppléante de la Ville de Baie-Comeau, Carole Deschênes, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le Règlement d'emprunt 23-01 pour le recouvrement final et temporaire de la cellule d'enfouissement n° 3 (sous-cellules 3B et 3C) et travaux connexes au lieu d'enfouissement technique de Ragueneau.

Le projet de règlement d'emprunt 23-01 est déposé au conseil.
Approuvé séance tenante.

2.6 Autorisation appel d'offres public n° 2023-02 – Recouvrement final et temporaire de la cellule d'enfouissement n° 3 (sous-cellules 3B et 3C) et travaux connexes au lieu d'enfouissement technique de Ragueneau

Attendu que les opérations d'enfouissement de la cellule n° 3 (sous-cellules 3B et 3C) se termineront en 2023;

Attendu qu'il y a lieu de procéder au recouvrement final et temporaire de la cellule d'enfouissement n° 3 (sous-cellules 3B et 3C) et travaux connexes au lieu d'enfouissement technique de Ragueneau;

Attendu que la fin des opérations d'enfouissement nécessite un recouvrement de manière à gérer efficacement les eaux de lixiviation;

Attendu que les services professionnels pour le recouvrement final et temporaire de la cellule d'enfouissement n° 3 (sous-cellules 3B et 3C) et travaux connexes au lieu d'enfouissement technique de Ragueneau ont été octroyés à la firme WSP Canada Inc.;

Attendu que le mandat des services professionnels inclut la préparation de tous les documents requis pour procéder à l'appel d'offres public (plans et devis) ainsi que le suivi (questions, addendas, analyse des soumissions).

Sur la motion de la représentante suppléante de la Municipalité de Chute-aux-Outardes, Julie Guay, il est unanimement résolu d'autoriser la directrice générale et greffière-trésorière, Isabelle Giasson, à publier l'appel d'offres public n° 2023-02 – Recouvrement final et temporaire de la cellule d'enfouissement n° 3 (sous-cellules 3B et 3C) et travaux connexes au lieu d'enfouissement technique de Ragueneau.

Approuvé séance tenante.

3.0 INFORMATIONS

3.1 Semaine de la famille – Activités

Isabelle Giasson informe les élus des activités de la Régie dans le cadre de la Semaine de la famille.

3.2 Environnement Côte-Nord, campagne *Bonne nouvelle climatique*

Isabelle Giasson informe les élus que la Régie a été sélectionnée à la campagne, découlant de la démarche Climat de changement, pour son initiative de réduction des GES liée à la torchère au LET

4.0 CORRESPONDANCE

4.1 Modification de la méthode de gestion des boues non déshydratées - MELCCFP

Isabelle Giasson dépose la correspondance du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs concernant la méthode des boues non déshydratées.

5.0 AFFAIRES NOUVELLES

5.1 Prochaine rencontre de travail : le mardi 28 mars 2023 à 8 h.

5.2 Prochaine séance ordinaire publique : le mardi 28 mars 2023 à 11 h.

6.0 PÉRIODE DE QUESTIONS

6.1 Monsieur Martin Lafontaine est présent et pose des questions sur les eaux de lixiviation des cellules d'enfouissement après recouvrement. Il nous félicite pour la tenue d'activités dans le cadre de la Semaine de la famille.

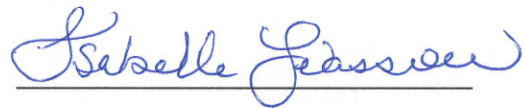
Rés. 2023-16

7.0 FERMETURE DE LA SÉANCE

La représentante suppléante de la Ville de Baie-Comeau, Carole Deschênes, propose la levée de l'assemblée. Il est 11 h 25.



Julien Normand
Président



Isabelle Giasson, directrice générale
et secrétaire-trésorière